Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Québec

Demande de permis d'intervention 2023-2024

Récolte de bois de chauffage à des fins domestiques

IDENTITÉ DU (DE LA) TITULAIRE

Titulaire :	_____	**Exécutant(e)** :	_____
Adresse :	_____	Adresse :	_____
Municipalité :	_____	Municipalité :	_____
Code postal :	_____	Code postal :	_____
Téléphone :	_____	Téléphone :	_____
Courriel :	_____	Courriel :	_____

Transmettre le permis au (à la) titulaire :

par la poste ☐ par courriel ☐ en copie conforme à l'exécutant(e) ☐

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Je demande _____**m³ app.** de bois de chauffage qui serviront uniquement à un usage personnel

Région administrative : 11 Unité d'aménagement forestier : ☐ Gaspé (11262)

☐ Sainte-Anne-des-Monts (11263)

☐ Secteur Baie-des-Chaleurs (11161)

Secteur(s) de bois de chauffage désiré(s) (voir tableau en pièce jointe) **:** _____

Le chèque doit être fait à l'ordre du ministre des Finances du Québec

DROITS EXIGIBLES : _____ **$** (voir tableau au verso)

SIGNATURE

Nom	Signature	Date

À REMPLIR PAR LE MRNF

Payé par :	☐ chèque/mandat-poste	Montant :
Signature du (de la) représentant(e) du MRNF :		Numéro de permis :

Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs
195, boulevard Perron Est, Caplan (Québec), G0C 1H0

Téléphone : 418 388-2125, postes 704860 ou 708218
Courriel : Bois.Chauffage.Baie-des-Chaleurs@mffp.gouv.qc.ca

Unité de gestion de la Gaspésie (Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts)
21, rue des Lilas, local 1.10, Gaspé (Québec), G4X 2L9

Téléphone : 418 360-8371, poste 702691
Courriel : Bois.Chauffage.Gaspe@mffp.gouv.qc.ca

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE

IDENTITÉ DU (DE LA) TITULAIRE

Vous devez remplir la partie « Titulaire » en indiquant votre nom et votre adresse. Remplissez également la partie « Exécutant(e) » si ce n'est pas vous qui allez récolter le bois de chauffage.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Indiquez le nombre de mètres cubes apparents (m^3 app.) de bois que vous désirez récolter cette année, pour un maximum de 22,5 m^3 apparents (environ 6 cordes de 4 pieds de hauteur, 24 pieds de longueur et 16 pouces de largeur). Référez-vous au tableau de la tarification pour la saison 2023-2024 ci-dessous pour déterminer la **quantité en m^3** ainsi que le **montant du paiement**.

Commenté [DBVB(1]: Le mot *tarification* s'emploie généralement au singulier.

MRNF 2023-2024

BOIS DE CHAUFFAGE – TARIFICATION

Fins domestiques

Quantité (cordes/appro)	**Quantité (m^3 app.)**	Prix de détail 1,70 $	TPS 5 %	TVQ **9,975 %**	**Prix de vente total**
1,65	6,0	10,20 $	0,51 $	1,02 $	11,73 $
2,00	7,3	12,41 $	0,62 $	1,24 $	14,27 $
3,00	10,9	18,53 $	0,93 $	1,85 $	21,31 $
4,00	14,5	24,65 $	1,23 $	2,46 $	28,34 $
5,00	18,2	30,94 $	1,55 $	3,09 $	35,58 $
6,00	21,8	37,06 $	1,85 $	3,70 $	42,61 $
6,20	22,5	38,25 $	1,91 $	3,82 $	43,98 $

Quantité en m^3 app.

Coût exact pour paiement

Votre chèque ou votre mandat-poste (au nom du **ministre des Finances**) devra correspondre au **montant indiqué dans la colonne verte**

SECTEUR(S) DE BOIS DE CHAUFFAGE

Pour indiquer les secteurs de bois de chauffage désirés pour la saison 2023-2024, consultez le **« Tableau des secteurs de bois de chauffage »** en pièce jointe. Il est possible de choisir plus d'un secteur pour la même demande de permis. Pour être en mesure de bien évaluer la localisation des secteurs, prenez note que vous pouvez également consulter les cartes des secteurs sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/permis-dintervention-et-autorisations/bois-chauffage-domestiques-commerciales/.

PAIEMENT

Le permis sera délivré uniquement à la suite de la réception du paiement par la poste. Il est important d'effectuer votre paiement, **au montant exact,** par chèque ou mandat-poste, **à l'ordre du « Ministre des Finances »** et de l'envoyer à :

Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0

Lorsque nous aurons reçu le formulaire de demande et le paiement, nous vous enverrons votre permis, avec une carte localisant le ou les secteurs choisis et les documents nécessaires à ce permis.

SIGNATURE

Veuillez noter que les formulaires transmis par courriel à l'adresse suivante : Bois.Chauffage.Baie-des-Chaleurs@mffp.gouv.qc.ca seront acceptés dans différents formats d'enregistrement (par exemple, en format PDF, DOC ou JPG) et que leur envoi ne nécessitera pas obligatoirement de signature.

Commenté [DBVB(2]: Le sujet du verbe *nécessiter* doit être abstrait (*envoi* est un nom abstrait, tandis que *documents* est un nom concret) : https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/22429/le-vocabulaire/improprietes/necessiter-impropriete-et-emplois-corrects